



## VOS CONTACTS

### Par Internet

• Pour gérer votre contrat et retrouver vos factures sur votre espace Client 24h/24 et 7j/7 : [espaceclient.edf.com](http://espaceclient.edf.com)

Identifiant Internet : **OWR9IBPVHS**

### Par téléphone

• **Ma facture, mon contrat, mon déménagement et pour toute réclamation** au **09 69 36 66 66<sup>(1)</sup>** (appel non surtaxé)  
 • **Mon Compte sur Serveur Vocal 24h/24** au **0 800 123 333** (N° Vert) pour payer votre facture par CB et transmettre votre relevé de compteur

N° client : **5 021 547 355**

• **Mes Travaux de chauffage et d'isolation** au **39 29<sup>(1)</sup>** (0,05 € TTC/min hors surcoût éventuel selon opérateur)  
<sup>(1)</sup> du lundi au samedi de 8h à 21h

**Dépannage Electricité (ERDF) :**  
**09 726 750 91** (appel non surtaxé)

### Par courrier

**EDF SERVICE CLIENTS** TSA 20012  
 41975 BLOIS CEDEX 9

### En boutique

La boutique la plus proche de chez vous sur : [boutiques.edf.com](http://boutiques.edf.com)

### Lieu de consommation

29 AVENUE DE LA CURE D AIR  
 91400 ORSAY

### Titulaire du contrat

M. THOMAS THIBAUT

### Votre contrat

N° de client : **5 021 547 355**  
 N° de compte : 4 08 7 021 349 547  
 (numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité "Tarif Bleu"

- Point de livraison (PDL) :  
 N° 22 268 451 495 664
- Puissance : 09 kVA
- Option Base

## INFORMATIONS

### Prix et Règlementation

Electricité : Suite aux décisions des pouvoirs publics, le tarif réglementé évolue au 01/08/2013 et la CSPE a évolué au 01/01/2013. Plus d'information sur <http://particuliers.edf.com>

### Votre facture évolue

Pour plus d'informations, connectez-vous sur [facture.edf.com](http://facture.edf.com)

### ⊞ Votre facture du 19/11/2013 N° 29 028 868 280

Période du 11/09/2013 au 10/11/2013

Détails au verso

Electricité "Tarif Bleu" Consommation sur index réel, abonnement et taxes	<b>246,68 €</b>	<b>Total TTC 292,46 €</b>
Total Hors TVA	<b>246,68 €</b>	
TVA	45,78 €	Prélevé le 04/12/2013

**Prochaine facture vers le 10/01/2014 - Prochain relevé vers le 10/05/2014**



## VOS MESSAGES PERSONNELS

Pour que votre prochaine facture soit basée sur votre consommation réelle, il vous suffit de nous transmettre votre relevé de compteur entre le 22/12/2013 et le 07/01/2014 notamment par Internet ou par téléphone (voir coordonnées figurant en haut à gauche).



## MODALITE DE PAIEMENT : PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Conformément à votre contrat et aux conditions particulières de vente de l'offre que vous avez souscrite, le montant de 292,46€ sera prélevé le 04/12/2013 sur le compte dont les coordonnées figurent ci-dessous :

Titulaire du compte : THOMAS THIBAUT  
 Nom de la banque : \*\*\*\*\*  
 Compte bancaire : \*\*\*\*\* 0855425R020 \*\*  
 Référence Unique de Mandat : ++MM5021547355R0200

En cas de modification de référence de ce compte ou de contestation, merci de vous connecter à votre espace Client [espaceclient.edf.com](http://espaceclient.edf.com) ou de contacter votre conseiller EDF.

Retrouvez l'explication de votre facture sur [facture.edf.com](http://facture.edf.com)



## Votre contrat Electricité "Tarif Bleu"

Compteur électromécanique n°284

Consommation sur la base d'un relevé	Index début de période	Index fin de période	Consommation (kWh)	Prix Unitaire HT (€/kWh)	Montant HT (€)	Taux de TVA
Remboursement des estimations du 11/05/2013 au 10/09/2013					-137,11	19,6
Du 11/05/2013 au 10/11/2013 09 kVA						
Base	Relevé 5419	Relevé 9089	3670	0,0868 <sup>(1)</sup>	318,40	19,6
<b>Total de votre consommation d'électricité (dont acheminement 66,93 €)</b>					<b>181,29</b>	
Abonnement				Prix Unitaire HT (€/mois)	Montant HT (€)	Taux de TVA
Abonnement Tarif Bleu 09 kVA Base du 11/11/2013 au 10/01/2014				7,48	14,96	5,5
<b>Total de votre abonnement (dont acheminement 11,70 €)</b>					<b>14,96</b>	
Taxes et Contributions			Consommation (kWh)	Prix Unitaire HT (€/kWh)	Montant HT (€)	Taux de TVA
Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE)			2072	0,00932	19,30 <sup>(2)</sup>	19,6
Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE)			2072	0,01350	27,97 <sup>(2)</sup>	19,6
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)					3,16 <sup>(2)</sup>	5,5
<b>Total taxes et contributions</b>					<b>50,43</b>	
<b>Total Electricité hors TVA</b>					<b>246,68</b>	

### TVA

TVA à 5,5 % sur un montant total de 18,12 €

0,99

TVA à 19,6 % sur un montant total de 228,56 €

44,79

**Total TVA 45,78**

Il y a eu un changement tarifaire au cours de votre période de facturation: - (1) Prix du kWh calculé sur la base de 1620 kWh à 0,0848€/kWh et 2050 kWh à 0,0883€/kWh - (2) Pour information : les montants des taxes et contributions déjà payés lors de vos factures estimées sont déduits des montants indiqués sur cette facture.

Calcul des taxes et contributions facturées : CTA électricité : 27,04% de la part acheminement de l'abonnement

Pour plus d'explications concernant les taxes et contributions, rendez-vous sur [taxes.edf.com](http://taxes.edf.com)

Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Délai de préavis de résiliation de votre contrat électricité : aucun

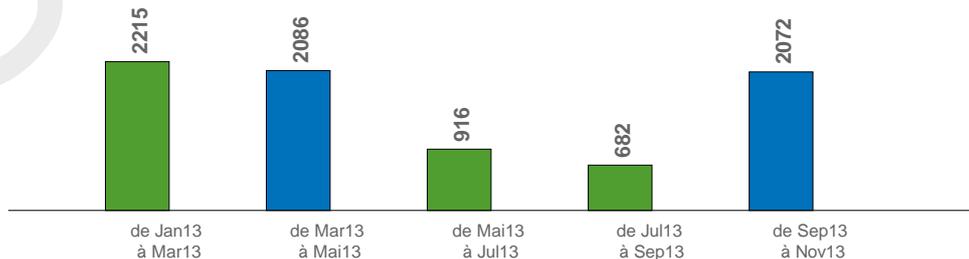
Votre tarif électricité est réglementé.



## EVOLUTION DE VOTRE CONSOMMATION EN KWh

### Electricité

- Index réel
- Relevé Client
- Index estimé



### Origine 2012 de l'électricité vendue par EDF

80,4 % nucléaire, 12,5 % renouvelables (dont 7,8 % hydraulique), 3,1 % charbon, 2,4 % gaz, 1,2 % fioul, 0,4 % autres. Indicateurs d'impact environnemental sur [www.edf.com](http://www.edf.com)

### Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?

Notre Service Client est à votre disposition par courrier à : **EDF Service Client** - TSA 20012 - 41975 BLOIS CEDEX. Si la réponse apportée par le Service Client ne vous satisfait pas, vous pourrez alors adresser votre réclamation à : **EDF Service Consommateurs** - TSA 20021 - 41975 BLOIS CEDEX 9. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie : [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr) / Médiateur national de l'énergie - Libre réponse n° 59252 - 75443 PARIS Cedex 09.

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur [www.cgv.edf.com](http://www.cgv.edf.com)

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : energie-info, le site d'informations des pouvoirs publics, n° vert 0 800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr).

---

Conformément aux nouvelles dispositions légales relatives à l'application des normes européennes bancaires, EDF (ICS : FR47EDF001007), en tant que créancier prévoit la mise en place du prélèvement paneuropéen SEPA d'ici février 2014. Les modalités de prélèvement restent inchangées, aucune action n'est requise de votre part. Votre Référence Unique de Mandat de prélèvement SEPA est visible sur votre facture ou échéancier le cas échéant. Pour toute demande relative à votre mandat de prélèvement SEPA, ou aux nouvelles normes européennes de prélèvement, vous pourrez vous rendre sur le site institutionnel [www.edf.fr](http://www.edf.fr) rubrique "facture".

---

DUPLICATA

